

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DENEbola : Les Plaisirs Nautiques

DENEbola, immatriculée au RCS de Fort de France sous le numéro 514 593 425 00010, dont le siège social est au Chemin Bois Cotellette – 97 220 Trinité (Martinique), laquelle édite le site internet www.croisieres-denebola.fr.

1. CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement de la prestation s'effectue en trois versements : 30% à la réservation, 20% au plus tard 7 jours avant le départ, et le solde, soit les 50% restant à la prise de possession du bateau, sauf accord spécial spécifié sur le contrat de location.

2. CONDITIONS D'ANNULATION :

Concernant la location du bateau, se référer aux conditions d'annulation du loueur. Pour l'ensemble de la prestation, une annulation à moins de sept jours du départ : 100% du prix de la prestation.

L'annulation de la part du client ou des prestataires, d'une prestation ne pouvant être remplacée en date et qualité similaire, ne peut entraîner le remboursement des acomptes versés ou prestations complémentaires.

3. CAUTION : (cf. article 5 des conditions générales de location)

Une caution devra être versée, non encaissée : Croisière de 1 à 4 jours : 500€ de caution - Croisière de 4 jours et plus : se référer à la caution exigée par le loueur.

4. RECLAMATIONS :

Dénébola bénéficie du statut d'organisateur nautique. L'entreprise est mandatée par un client pour proposer une prestation générale d'un ou plusieurs acteurs touristiques. Elle n'est en aucun cas responsable, des actes, des conséquences des clients et des acteurs mis en relation par notre prestation. Toutes réclamations doivent être adressées directement à la structure concernée. L'entreprise n'est responsable que du lien entre les deux parties.

